



Ouverture d'un concours sur titres

pour l'accès au grade de PSYCHOLOGUE

Grade Psychologue de classe normale (Fonction Publique Hospitalière)
 Catégorie A
 Temps de travail Temps complet (partagé sur trois structures)

<p>Descriptif général du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les résidents et leurs proches, • Participer aux visites de pré-admission, • Evaluer l'adaptation des résidents à l'EHPAD, • Dresser un bilan des capacités psychiques du résident, • Participer à l'élaboration du projet de vie individualisé du résident, • Réaliser des bilans psychologiques nécessaires à la prise en charge soignante, • Mettre en œuvre des activités à visée thérapeutique de type stimulation cognitive, • Maintenir ou aider à retrouver les liens familiaux et affectifs de la personne âgée dans son environnement social, • Assurer (au besoin) un accompagnement psychologique du personnel, • Participer à la démarche qualité de l'établissement, • Accompagner les résidents en fin de vie et leurs proches.
<p>COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE</p>	<p>- Lettre de candidature et de motivation adressée à M. le Président et les membres du jury : Rappeler les missions de la fonction publique, la place du psychologue dans la FPH, Expliquer les raisons de votre candidature dans la FPH et vos motivations personnelles.</p> <p>- Curriculum vitae comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la liste des titres, o les expériences professionnelles, o les stages et formations professionnelles, o les fonctions exercées. <p>- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;</p> <p>- Photocopies des titres et diplômes détenus ;</p> <p>- Lettre(s) de recommandations (stage, membres de l'équipe ...).</p>
<p>Date limite de dépôt des candidatures</p>	<p>15/11/2018 minuit (cachet de la poste faisant foi)</p>
<p>Conditions d'accès au concours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne ; • Avoir un casier judiciaire vierge, ou, plus particulièrement, ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions ; • Etre titulaire de la licence et de la maîtrise en psychologie; • Etre titulaire de l'un des diplômes d'études supérieures spécialisées en psychologie : <ul style="list-style-type: none"> - Soit titulaire de l'un des diplômes d'études supérieures visés à l'arrêté du 10 janvier 2008, - Soit titulaire de l'un des titres ou diplômes visés à l'arrêté du 1^{er} août 1996.
<p>Nature et épreuves du concours sur titres</p>	<p>🌀 Epreuves d'admissibilité : Admissibilité prononcée par le jury après examen des titres et de l'expérience professionnelle du candidat.</p> <p>🌀 Epreuve orale d'admission : Entretien avec le jury, destiné à apprécier les motivations et les aptitudes du candidat.</p>

Toutes les candidatures doivent être adressées à :

Monsieur le Directeur de l'EHPAD « La Roseraie »

Esplanade des charmilles

59177 SAINS DU NORD

Tout dossier incomplet, non conforme (illisible...) ou arrivé hors délai d'inscription sera rejeté.